

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1915-1916)
Heft: 157-158

Vereinsnachrichten: Mitgliederliste = Liste des membres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitgliederliste. • Liste des Membres.



Section de Neuchâtel. — Sektion Neuenburg.

Démission. — Ausstritt.

BOVET, Ch^s-Ed., notaire, Neuchâtel, m. p.

Section de Florence. — Sektion Florenz.

Changement d'adresse. — Adressänderung.

GIACOMETTI, Augusto, Rämistrasse 5, Zürich 1 (ci-devant: Stampa).

Section de Genève. — Sektion Genf.

Changement d'adresse. — Adressänderung.

TORCAPEL, John, peintre, route de Chêne, Genève.

Sektion Bern. — Section de Berne.

Adressänderungen. — Changements d'adresse.

STECK, LEO, Maler, Junkerngasse 1, II. Bern.

EGGER, Ernst, Maler, Les Bains de Champel, Genève.

Section vaudoise. — Sektion Waadt.

Changement dans le Comité.

Vice-président-Caissier: PAYER, Georges, peintre.

Membre passif. — Passivmitglied.

DAVID, Dr Charles, prés. de la Soc. vaud. des B.-A., Lausanne.

Sektion Zürich. — Section de Zurich.

Adressänderung. — Changement d'adresse.

AMSTAD, Otto, Landoltstrasse 23, Zürich VI. P. M.

HOTTINGER, Dr Rudolf, Voltastrasse, 27, Zürich. P. M.

Passivmitglied. — Membre passif.

NEF-WERNER, Paul, Küsnacht a/ Zürichsee.

Austritt. — Démission.

NEF-BOUVIN, Frau A., Hardturmstrasse 68, Zürich.

Kandidaten. — Candidats.

ERNST, Oscar, Maler, Turbental, Kanton Zürich (Ausstell. Neuenburg 1912).

ZAI, Ferd., Maler, Arosa (Ausstell. Bern 1914).

Bibliographie.



Der Lesezirkel (1915/16, 1 Heft. Verlag des Lesezirkels Hottingen, Zürich) widmet dem Andenken *Max Buri's* nebst seinem Bildniss, verschiedene Aufsätze: *Vor Max Buri's Bildern*, Gedicht von Fridolin Hofer; *Zum Max Buri-Abend* von Dr Johannes Widmer; *Eine Erinnerung an Max Buri* von Rudolf Löw.

Die St-Ursus-Kathedrale in Solothurn (Mitteilungen der Töpfergesellschaft Solothurn N^o 3).

Vortrag von E. Schlatter, Architekt. Reich illustrierte, technisch und historisch sehr interessante Denkschrift, über den reizenden aus dem XVIII. Jahrhundert stammenden Kirchenbau.



Communications du Comité central.



A MM. les Caissiers des Sections.

Je prie MM. les Caissiers des Sections de bien vouloir retirer les cotisations pour 1916 le plus tôt possible et d'en faire parvenir le montant à la Caisse centrale jusqu'au 1^{er} mars 1916 au plus tard.

Je rappelle que la cotisation annuelle pour les membres actifs est de fr. 10.—, pour les membres passifs de fr. 20.—. Les temps difficiles que nous traversons frappent naturellement aussi notre Société et c'est pour cette raison même que nous prions nos honorés membres passifs, ainsi que nos membres actifs, de bien vouloir s'acquitter de leurs cotisations sans retard, afin que la Caisse centrale puisse faire face à ses engagements avec la ponctualité habituelle.

MM. les Caissiers des Sections sont priés de s'en tenir absolument au terme du 1^{er} mars 1916.

Zurich, le 1^{er} janvier 1916.

S. RIGHINI.

N.-B. — MM. les Caissiers des Sections sont avisés qu'ils recevront très prochainement du Secrétariat central les nouvelles cartes de membres actifs et passifs sous forme de carnets à souches numérotés. Ces cartes serviront de quittance pour la cotisation annuelle et annuleront par ce fait toutes les cartes antérieures. (Décision de l'Assemblée générale 1914.)

Le Secrétaire.



Concours pour le diplôme de membre d'honneur.

La Société des P. S. et A. S. ouvre parmi ses membres un concours pour un diplôme de membre d'honneur.

CONDITIONS :

Le diplôme doit pouvoir être reproduit en une ou au plus deux couleurs, soit en gravure à l'eau forte, en lithographie ou en gravure sur bois.

Pour le concours, les projets doivent être dessinés tout en présentant le caractère de la technique dans laquelle ils doivent être exécutés définitivement.

LÉGENDE :

La Société des
Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses
Confère par le présent diplôme
à

le titre de membre d'honneur.

Pour le Comité central :

Le Président :

Le Secrétaire :